

Kit de mobilisation

18^{ème} Journée mondiale contre la peine de mort

Le droit à une représentation légale effective

La Journée mondiale contre la peine de mort : le 10 octobre 2020



Depuis 18 ans, la Coalition mondiale contre la peine de mort appelle à des initiatives locales et à des actions mondiales qui mettent en lumière l'abolition de la peine de mort. Le but de ce kit de mobilisation est d'informer sur les objectifs de cette 18^{ème} Journée mondiale et de fournir des idées d'activités qui renforcent l'objectif abolitionniste mondial. La Journée mondiale s'adresse aux responsables politiques et à l'opinion publique des pays qui n'ont pas encore aboli comme ceux des pays qui l'ont déjà abolie : le sens de l'abolition et d'une justice sans peine de mort doit être transmis et entretenu en permanence, notamment auprès des jeunes générations.

La Journée mondiale permet d'unir le mouvement abolitionniste et d'apporter un soutien global à quelques actions, parfois isolées, prises par des abolitionnistes sur le terrain. Elle permet d'encourager et de consolider la conscience politique et globale du mouvement contre la peine de mort.

Chaque année, la Journée mondiale se concentre sur un aspect thématique de la peine de mort tel que les erreurs judiciaires (2006), la santé mentale (2014), la pauvreté (2017) ou le sort des enfants dont les parents sont condamnés à mort (2019). Cette année, l'accent est mis sur le droit à une représentation juridique efficace à tous les stades de l'arrestation et de la procédure judiciaire. Sans accès à une représentation juridique efficace pendant l'arrestation, la détention, le procès et après le procès, le droit à une procédure régulière ne peut être garanti. Dans une affaire où la peine capitale est possible, les conséquences qui peuvent découler d'un manque de représentation juridique effective peuvent n'être rien de moins qu'une différence entre la vie et la mort.

Rester en sécurité pendant la crise Covid-19

La Journée mondiale contre la peine de mort n'a jamais été célébrée dans une telle période d'incertitudes et de conflits. En début d'année 2020, la pandémie de coronavirus (Covid-19) a influencé la manière dont la communauté abolitionniste est capable de plaider et de défendre l'abolition. Des milliers de personnes condamnées à mort, ainsi que leurs familles et leurs réseaux de soutien, sont laissés vulnérables alors que les systèmes pénitentiaires et judiciaires du monde entier sont aux prises avec les implications de la crise liée à la Covid-19. Il est plus important que jamais de rester actif et vigilant pour l'abolition de la peine de mort !

Ce kit de mobilisation a inclus quelques idées qui permettront aux militant-e-s de participer à la Journée mondiale sans avoir besoin de se réunir physiquement en groupes. **Pour toute activité que vous entreprenez cette année, veuillez-vous assurer qu'elle est compatible avec les réglementations des autorités locales en matière de santé et de sécurité publiques. Ce point est particulièrement important car les différentes politiques et réglementations ont été modifiées afin de s'adapter à la menace de Covid-19.**

Pour plus de renseignements

www.worldcoalition.org

SOMMAIRE

[1] PRÉSENTATION	4
Les objectifs principaux de la Journée mondiale 2020.....	4
Les objectifs secondaires de la Journée mondiale 2020.....	4
Soutenir les activités abolitionnistes en partageant des arguments, des outils et des informations.....	4
Travailler avec des organisations et des associations du barreau qui soutiennent le droit à un procès équitable et la qualité de l'assistance juridique, et qui collabore étroitement avec les professionnel-le-s du droit défendant les personnes menacées par la peine de mort	5
Dénoncer les cas où le droit à l'assistance d'un-e avocat-e n'a pas satisfait aux exigences minimales et où l'accès à la justice a été refusé	5
[2] ARGUMENTS	6
[3] ORGANISEZ DES ÉVÉNEMENTS !.....	7
Appel à initiatives !	7
10 choses que vous pouvez faire pour abolir la peine de mort	7
10 fiches pratiques pour vous guider !.....	8
(1) Comment organiser une manifestation ?.....	8
(2) Comment organiser un rassemblement sur une plateforme numérique ?.....	8
(3) Coordonner une campagne d'écriture de lettres ou de courriels ?.....	9
(4) Comment organiser un festival (virtuel) de films sur la peine de mort ?.....	10
(5) Travailler avec les victimes, leurs familles et leurs proches.....	10
(6) Comment organiser une exposition artistique (virtuelle ?)	11
(7) Comment faire campagne sur les réseaux sociaux ?	12
(8) Comment écrire un communiqué de presse ?	13
(9) Comment garantir une bonne couverture médiatique de vos événements ?	14
(10) Comment mener une campagne de sensibilisation via une émission TV/radiophonique ?	14
10 astuces pour une action réussie !	15
[4] LES OUTILS À VOTRE DISPOSITION	16
[5] RESSOURCES ET OUTILS COMPLÉMENTAIRES	17
Sites généraux d'information sur la peine de mort.....	17
Filmographie	17
Documentaires	17
Fictions.....	19

Vidéos	20
Expositions & Œuvres d'art	21
[6] REJOIGNEZ-NOUS !	22
La Coalition mondiale contre la peine de mort	22
Vous aussi, rejoignez le mouvement pour l'abolition universelle de la peine de mort !	22
[7] CONTACTEZ-NOUS !	22
Secrétariat de la Coalition mondiale	22
Liste des membres de la Coalition mondiale	22
Pour plus de renseignements	22

[1] PRÉSENTATION

Les objectifs principaux de la Journée mondiale 2020

Depuis les années 1980, une dynamique générale en faveur de l'abolition de la peine de mort a émergé et s'est résolument poursuivie jusqu'à aujourd'hui. Selon Amnesty International, seuls 16 pays avaient aboli la peine de mort en droit pour tous les crimes en 1977. Une quarantaine d'années plus tard, les deux tiers des pays du monde (142) sont désormais abolitionnistes en droit ou en pratique ! Dans son rapport mondial de 2019 sur les condamnations à mort et les exécutions, Amnesty International a enregistré qu'au moins 26 604 personnes se trouvaient sous le coup d'une condamnation à mort à la fin de 2019 et qu'au moins 657 personnes ont été exécutées.

L'objectif principal de la Journée mondiale 2020 est de sensibiliser le public à l'importance du droit d'un individu à un conseil juridique efficace et aux conséquences qui peuvent survenir lorsqu'il n'est pas fourni, afin de convaincre les gens que la peine de mort devrait être abolie.

Pour y parvenir, la Coalition mondiale et ses organisations membres ont identifié des objectifs spécifiques.

Les objectifs secondaires de la Journée mondiale 2020

(1) **Soutenir les activités abolitionnistes en partageant des arguments, des outils et des informations**

Chaque année, la Coalition mondiale contre la peine de mort produit un grand nombre d'outils qui seront utilisés et distribués par ses organisations membres :

- * une **affiche** de la Journée mondiale créée pour l'occasion ;
- * une **brochure** de la Journée mondiale, contenant des informations synthétiques et des témoignages ;
- * un point sur les **faits et chiffres** sur la peine de mort dans le monde ;
- * une **fiche détaillée** sur le droit à une représentation juridique effective ;
- * le **rapport** de la Journée mondiale 2019 ;
- * un **kit de mobilisation** pour les membres.

L'affiche, la brochure et les faits et chiffres seront imprimés en anglais et français et seront disponibles sur : <http://www.worldcoalition.org/fr/worldday.html>. Des outils supplémentaires pour les professionnel·le·s seront également fournis sur le site web de la Coalition mondiale.

En outre, la Coalition mondiale soutient les événements organisés dans le monde entier pour le 10 octobre, puisque l'objectif de la Journée mondiale est de susciter et d'encourager la mise en œuvre d'initiatives locales dans le plus grand nombre de pays possible. Tous les citoyens et toutes les citoyennes sont appelé·e·s à agir en faveur du droit à la défense et d'un monde sans peine de mort. Grâce à son réseau de 160 membres, la Coalition mondiale est la mieux placée pour encourager et promouvoir les événements organisés dans le monde entier pour le 10 octobre.

(2) Travailler avec des organisations et des associations du barreau qui soutiennent le droit à un procès équitable et la qualité de l'assistance juridique, et qui collabore étroitement avec les professionnel-le-s du droit défendant les personnes menacées par la peine de mort

Bien qu'il ne s'agisse pas des seules ressources en matière de droit à une défense juridique, les avocat-e-s sont souvent en première ligne pour défendre les personnes qui encourent la peine capitale. Les avocat-e-s s'avèrent alors absolument nécessaires pour contribuer à réduire le nombre de personnes condamnées à mort et exécutées. Bien entendu, leur capacité à agir dépend de leur accès aux ressources, ainsi que de l'accès à l'espace dans lequel elles ou ils peuvent opérer.

Vous pouvez vous engager auprès d'organisations, telles que les associations du barreau, qui apportent leur soutien aux avocat-e-s qui défendent des personnes menacées par la peine de mort. Les associations du barreau constituent une plateforme essentielle pour fédérer les avocat-e-s autour des injustices et encourager le partage des meilleures pratiques juridiques et judiciaires. Vous pouvez également travailler avec des organismes juridiques pour encourager un meilleur accès aux avocat-e-s et à la justice en général pour celles et ceux qui risquent d'être condamnés à mort.

(3) Dénoncer les cas où le droit à l'assistance d'un-e avocat-e n'a pas satisfait aux exigences minimales et où l'accès à la justice a été refusé

Les systèmes judiciaires du monde entier ne parviennent pas toujours à offrir aux personnes accusées d'un crime une représentation juridique adéquate. Lorsque cela se produit, les gouvernements et les systèmes juridiques qu'ils ont créés doivent être aidés à rendre compte des manquements en matière d'accès à la justice. Cette vigilance doit être mise en place à tous les stades de l'accusation d'un crime : l'arrestation, la détention, le procès et l'après-condamnation sont autant de moments clés où une personne doit avoir accès à un-e avocat-e.

Nous vous encourageons à prendre contact avec les journalistes et à attirer l'attention des médias sur les affaires dans lesquelles le droit à un-e avocat-e a été violé. Vous pouvez également lancer une campagne médiatique ou sociale en citant des exemples d'échec de la représentation juridique pour aider les personnes condamnées à mort.

[2] ARGUMENTS

- (1) **Aucun État** ne devrait avoir le pouvoir d'ôter la vie à un-e citoyen-e.
- (2) Elle est **irréversible** : aucune justice n'est à l'abri d'erreurs judiciaires et, dans tous les pays, des personnes innocentes sont condamnées.
- (3) Elle est **injuste et discriminatoire** : elle est souvent utilisée massivement contre les pauvres, les personnes ayant un handicap intellectuel ou psychosocial, les personnes victimes de discrimination en raison de leur orientation sexuelle ou leur appartenance à une minorité raciale, ethnique, nationale ou religieuse.
- (4) Elle est **inhumaine, cruelle et dégradante** : les conditions de vie dans les couloirs de la mort infligent des souffrances psychologiques extrêmes tandis que l'exécution elle-même constitue une agression physique et mentale.
- (5) Elle **interdit toute possibilité de réhabilitation**.
Elle est **appliquée en violation des normes internationales** : elle ne respecte pas les principes de la Déclaration universelle des droits de l'Homme de 1948 qui énonce que « toute personne a le droit à la vie et que nul ne sera soumis à la torture ni à des traitements cruels, inhumains ou dégradants ». Elle est également en contradiction avec la tendance internationale vers l'abolition reconnue sept fois de suite par l'Assemblée générale des Nations unies, appelant à l'établissement d'un moratoire universel sur l'utilisation de la peine de mort (résolutions n°62/149 en 2007, n°63/168 en 2008, n°65/206 en 2010, n°67/176 en 2012, n°69/186 en 2014, n°71/187 en 2016 et n°73/175 en 2018).
- (7) Elle crée **davantage de souffrances indirectes** notamment pour les proches de la personne condamnée qui vont être soumis à la violence d'un deuil imposé.
- (8) Elle est **contre-productive**, en instituant la mise à mort d'un être humain comme une solution pénale, la peine de mort entérine l'idée du meurtre davantage qu'elle ne le combat.
- (9) Elle ne **garantit pas une meilleure sécurité pour tous et toutes**. Il n'a jamais été prouvé de manière concluante que la peine de mort avait un effet dissuasif.
- (10) **Toutes les familles des victimes de meurtre ne soutiennent pas la peine de mort**. Un nombre important et croissant de familles de victimes du monde entier rejettent la peine de mort et le revendiquent ouvertement. Elles estiment que cette peine ne fera pas revenir leur proche qui a été tué et n'honorera pas sa mémoire, qu'elle ne les guérira pas de la douleur lié au meurtre, et qu'elle viole leurs croyances éthiques et religieuses.

[3] ORGANISEZ DES ÉVÉNEMENTS !

L'objectif de la Journée mondiale est de susciter et d'encourager l'organisation d'initiatives locales dans le plus grand nombre de pays possible, et notamment dans les derniers États du monde qui appliquent encore la peine de mort.

Appel à initiatives !

Où que vous soyez – en Afrique, en Amérique, en Asie, en Europe ou en Océanie

Qui que vous soyez – artistes, citoyen·ne·s, élu·e·s, enseignant·e·s, juristes, journalistes, religieux·euses

Quel que soit votre projet – activités pédagogiques et culturelles, concerts, conférences de presse, débats, manifestations

10 choses que vous pouvez faire pour abolir la peine de mort

* **Organisez une manifestation.** Si cette option n'est pas envisageable en raison de la situation liée au Covid-19, consultez les idées supplémentaires de cette liste !)

Voir *fiche pratique n°1*

* **Organisez un rassemblement sur une plateforme de vidéoconférence.** Elle peut prendre la forme d'un **webinaire**, d'un **atelier à distance**, d'une **conversation** pour sensibiliser les participant·e·s (invitez un·e intervenant·e ou lire des témoignages pour encourager la discussion, etc.) d'un **débat public [virtuel]** ou encore d'une **projection de film [virtuelle]** avec des familles de personnes condamnées à mort ou innocentées, avec les avocat·e·s, des expert·e·s.

Voir *fiche pratique n°2* et *fiche pratique n°4*

* **Coordonnez une campagne d'écriture de lettres ou de courriels** pour permettre à des personnes victimes et des personnes condamnées d'échanger les unes avec les autres, ou pour interpeller les responsables politiques (chef·ffe d'État, ministre de la Justice...).

Voir *fiche pratique n°3*

* **Participez à une émission télévisée et/ou radiophoniques dans une radio communautaire.**

Voir *fiche pratique n°10*

* **Organisez une exposition** (d'œuvres d'art de personnes condamnées à mort, de photographies des couloirs de la mort, de dessins, d'affiches) ou **montez une pièce de théâtre [virtuelle]**.

Voir *fiche pratique n°6*

* **Participez à un événement** organisé par les abolitionnistes à travers le monde. Visitez la page de la Coalition mondiale pour connaître les événements organisés près de chez vous !

* **Faites un don** à un association œuvrant contre la peine de mort.

* Suivez et soutenez la **campagne sur les réseaux sociaux** via Facebook, Instagram ou Twitter avec le hashtag : #nodeathpenalty.

Voir *fiche pratique n°7*

* **Mobilisez les médias** pour les sensibiliser à la question de la peine de mort.

Voir *fiche pratique n°8* et *fiche pratique n°9*

* Participez à **Cities Against the Death Penalty / Cities for Life** le 30 novembre 2020.

10 fiches pratiques pour vous guider !

(1) COMMENT ORGANISER UNE MANIFESTATION ?

* Au préalable, renseignez-vous sur les **autorisations nécessaires** à l'organisation d'une manifestation auprès des autorités, sur les déclarations préalables et les délais.

Cette étape est particulièrement importante compte tenu de la pandémie de Covid-19. Si les politiques de santé publique interdisent les rassemblements en grands groupes pour prévenir la transmission du virus, l'organisation d'une manifestation en personne ne sera sans doute pas possible. Si un rassemblement en petits groupes est une option envisageable dans votre région, n'oubliez pas de prendre en considération l'espacement entre les participant-e-s ainsi que l'endroit où vous organisez la manifestation. Dans l'idéal, la circulation sur place devra être minimale et peu de piéton-nne-s devront passer par là.

* Définissez en amont le **message** que vous souhaitez faire passer : s'agit-il de mettre en avant un cas particulier, d'interpeller les responsables politiques ou l'opinion publique ?

* La manifestation peut prendre **plusieurs formes** : une marche silencieuse, une marche de nuit, un « die-in » pendant lequel les individus s'allongent au sol, un flash-mob. **Adaptez-là** selon le message et surtout selon vos moyens. Les besoins ne seront pas tout à fait les mêmes selon le type de manifestation choisi.

* Mettez en place un « Pôle organisateur » pour accueillir le public et répondre à leurs questions, distribuer du matériel, partager les consignes.

* Avant l'événement, **communiquez** autour de vous : contactez et invitez les **médias locaux** (cf. *fiche pratique n°10*) ou créez un **événement Facebook** pour cibler plus de monde, envoyez un courriel avec toutes les informations (heure, date, lieu, objectifs) en amont de l'événement.

* Pendant l'événement, assurez la **couverture médiatique** : relayez régulièrement des informations, des photos ou des courtes vidéos sur Twitter en utilisant #nodeathpenalty ou **diffusez des vidéos en direct** sur les réseaux sociaux (cf. *fiche pratique n°9*)

(2) COMMENT ORGANISER UN RASSEMBLEMENT SUR UNE PLATEFORME DE VIDÉOCONFÉRENCE ?

* **Sélectionnez le type d'événement** que vous souhaitez organiser par vidéoconférence et **identifiez** les personnes que vous souhaitez inviter à y participer. Par exemple, si vous souhaitez organiser un webinaire ou un atelier à distance sur le droit à un·e avocat·e et la peine de mort, vous devrez identifier les intervenant·e-s et les participant·e-s.

* **Sélectionnez la plateforme de vidéoconférence que vous souhaitez utiliser et apprenez à l'utiliser avant l'événement.** Il existe de nombreuses options ! Nous vous encourageons à bien étudier vos options car il y a des avantages et des inconvénients aux plateformes existantes. Certaines ne sont

pas gratuites, d'autres ne sont utiles que pour un certain nombre de participant-e-s, et d'autres encore ont fait la une des journaux parce qu'elles ne sont pas sécurisées. En particulier lorsqu'il est question d'accès à la justice et de peine de mort, nous vous encourageons à donner la priorité à votre sécurité et à celle de vos participants. Parmi les exemples de plateformes sécurisées et libres d'utilisation : Jitsi et Talky.

* **Rédigez le programme de votre événement pour la journée.** Si vous organisez un atelier à distance, vous devez peut-être rédiger les modules de l'atelier et y affecter un-e ou plusieurs enseignant-e-s. Si vous organisez une discussion, préparez quelques amorces de conversation afin que l'événement se déroule le plus harmonieusement possible.

* **Assurez-vous que vos orateurs et/ou vos enseignant-e-s savent dans quel ordre elle/ils s'exprimeront et sur quel sujet en leur communiquant le programme à l'avance.** Les plateformes en ligne n'offrent pas la même facilité de langage corporel que les événements en personne.

* **Assurez-vous d'avoir du matériel numérique à distribuer aux participants !** Tous sont téléchargeables à partir du site web de la Coalition mondiale.

* **Envoyez un courriel, appelez ou invitez les participant-e-s** bien à l'avance afin qu'elles ou ils puissent réserver le temps nécessaire dans leur agenda. Dans les heures précédant l'événement, n'oubliez pas d'envoyer aux participant-e-s un lien vers la plateforme de votre événement !

* **Faites de la publicité** pour votre événement si elle est ouverte au grand public.

(3) COORDONNER UNE CAMPAGNE D'ÉCRITURE DE LETTRES OU DE COURRIELS

* **Définissez un-e destinataire pour votre campagne de courriers.** Il peut s'agir d'un-e responsable politique local-e ou national-e ou un-e élu-e (gouverneur-e, député-e, ambassadeur-ric, chef-fe d'État...) que vous souhaitez interpeller sur les questions de la peine de mort.

* **Rédigez une lettre-type, courte (1 page voire une 1 demi-page), qui interpelle en premier votre destinataire-trice et lui formule directement votre demande,** dès le début : « X, votez en faveur du moratoire ! » ou « Y, accordez la grâce à Z ! ». La lettre peut être accompagnée d'un court texte justifiant vos motivations, ces dernières pouvant s'ajuster au cas d'espèce. Vous pouvez également consulter le site de la Coalition mondiale pour identifier nos arguments en faveur de l'abolition, lesquels sont également consultables dans ce kit de mobilisation.

* **Faites circuler cette lettre parmi vos réseaux avec les consignes** (comment signer, comment l'adresser et à qui...), par exemple en associant cette action avec une campagne en ligne, menée sur les réseaux sociaux.

* **Demandez leur de la signer et de la poster.** Vous pouvez également vous charger de récupérer les lettres et de les transmettre (si possible) en main propre. Si vous choisissez cette option, vous pouvez communiquer sur les réseaux sociaux de l'avancement de votre projet, vous filmer en train de remettre les lettres, ou encore demander à toutes les personnes qui ont signé de venir les remettre elles-mêmes, en même temps (à conditions de prévoir une date précise lorsque vous faites circuler les consignes).

* **Prévoyez un temps suffisant,** par exemple 3 semaines (mais ce délai peut changer selon le type d'action). Soyez sûr-e-s de mobiliser l'audience la plus large possible !

* **Prêtez une attention particulière aux risques de sécurité et privilégiez l'option qui vous expose le moins,** ou expose le moins les personnes qui participent. Les lettres peuvent rester anonymes. Vous pouvez vous rapprocher de structures locales, associations ou coalitions, pour vous fournir des conseils adaptés.

* **Variante :** les campagnes de courrier peuvent également permettre de rapprocher des personnes victimes et des personnes condamnées à mort, en vue de créer un pont entre ces personnes. Vous

pouvez solliciter les contacts d'associations ou coalitions locales qui travaillent avec des personnes de victimes et/ou des personnes dans les couloirs de la mort, pour leur exposer vos idées.

(4) COMMENT ORGANISER UN FESTIVAL (VIRTUEL) DE FILMS SUR LA PEINE DE MORT ?

* **Planifiez** votre événement à l'avance (au moins deux mois avant). **Vérifiez auprès des autorités locales et/ou nationales si l'organisation d'un festival du film n'est pas contraire aux politiques de santé publique.** Organiser un festival de cinéma en personne nécessite 2 mois de préparation – et la crise de Covid-19 peut évoluer rapidement. **Si cette option ne vous convient pas, envisagez d'organiser une projection virtuelle !** Vous trouverez ci-dessous (entre parenthèses) des suggestions pour adapter le festival du film à un festival virtuel.

* **Associez-vous avec des cinémas** et avec d'autres associations dans votre pays.
(Dans une projection virtuelle, recherchez plutôt une plateforme de vidéoconférence que vous pouvez utiliser pour projeter un film sur un écran partagé)

* Choisissez une **thématique** pour le festival avec un titre accrocheur et choisissez **maximum une dizaine de films** autour de cette thématique. Veillez à ce que vous ayez les droits de projection.

* Variez les **zones géographiques** (films américains, asiatiques, européens etc.), les **sujets** (des cas d'innocence, le monde des condamnés à mort, la pression sociale que subissent les familles de victimes, les exécutions politiques, le mouvement abolitionniste, les enjeux sociaux et économiques, etc.) et les **genres** (films à grand spectacle, cinéma d'auteur, documentaires...). Vous trouverez une liste de films sur la peine de mort dans ce Kit de mobilisation.

* Prévoyez, si possible, d'ajouter des **sous-titres** ; vous pouvez les trouver sur le site suivant : <https://www.opensubtitles.org/fr> ou les **créer**, si les films n'existent pas dans votre langue.

* **Organisez des débats** après les projections de film afin de favoriser la discussion avec le public. Invitez des expert·e·s, des universitaires et des cinéastes pour interagir avec le public et approfondir leurs impressions sur le film et leur opinion sur la peine de mort.

Taiwan Alliance to End the Death Penalty organise tous les trois ans depuis 2004 un festival de films sur la peine de mort.

(5) TRAVAILLER AVEC LES VICTIMES, LEUR FAMILLE ET LEURS PROCHES

Il est important d'intégrer l'expérience, la perspective et le témoignage des membres des familles de victimes dans les matériaux et activités contre la peine de mort.

Chaque cas de condamnation à mort est aussi l'histoire d'un crime qui a eu lieu. Une histoire de peine de mort ne commence pas par une exécution ou par une condamnation à mort ou même par une arrestation. Elle commence par la perte d'une personne proche et se prolonge avec l'impact dévastateur que cette perte a sur son entourage. Dans d'autres cas, elle commence bien en amont de la commission du crime, par la situation particulière des auteur·trice·s, et qui peut être en partie à l'origine du crime. Parler des victimes quand on parle de la peine de mort est la bonne chose à faire.

L'hypothèse selon laquelle les victimes, ou les familles de victimes, soutiennent forcément la peine de mort est fautive. On ne peut s'attendre à abolir la peine de mort sans présenter une vision alternative. **Les voix des victimes ont un effet puissant** – beaucoup de député·e·s ont voté contre la peine de mort à la suite d'une audience avec des familles de victimes qui témoignaient en faveur de l'abolition. Parler des histoires de victimes lorsque l'on travaille pour l'abolition est stratégiquement pertinent et est essentiel pour attirer de nouvelles personnes dans le mouvement abolitionniste.

Voici quelques suggestions. Nous encourageons les militant-e-s à consulter l'Association française des Victimes du Terrorisme (AfVT), *Murder Victim's Families for Human Rights* (MVFHR) ou Journey of Hope...From Violence to Healing pour toute information supplémentaire.

* **Mentionnez les victimes** dans les outils pédagogiques ou les instruments de mobilisation. Sur le cas particulier d'une personne condamnée à mort ou d'une personne passible de la peine de mort, parlez du crime et donnez le nom de la victime. Par exemple, au lieu de dire « *Eric Jones, qui risque une condamnation à mort* », dites « *Eric Jones, reconnu coupable du meurtre de John Smith, risque maintenant d'être condamné à mort...* ».

* **Ne parlez pas à la place des victimes.** Laissez les membres des familles de victimes parler pour eux-mêmes. Travaillez avec ces personnes pour développer leurs déclarations pour des événements spécifiques mais ne les poussez pas à dire quelque chose dont elles n'ont pas envie de parler.

* Comprenez que les membres des familles de victimes qui s'opposent à la peine de mort ont de nombreuses raisons d'avoir ce point de vue. Ne présumez pas que leurs raisons sont toutes les mêmes. En particulier, ne supposez pas que s'opposer à la peine de mort est la même chose que de pardonner la personne reconnue coupable.

* Invitez les membres des familles de victimes à **être partie intégrante de vos efforts** et activités contre la peine de mort.

* Sachez que la personne la plus appropriée pour tendre la main aux familles de victimes est un autre membre de famille de victime. Vous pouvez par exemple contacter MVFHR ou Journey of Hope pour vous aider.

* **Soutenez les législations**, les programmes et les services qui aident à répondre aux besoins des membres de familles de victimes.

* Établissez des **relations avec des groupes de victimes** et démontrez que votre travail contre la peine de mort est ancré dans une volonté d'empêcher tout nouveau meurtre et de soutenir des programmes de soutien aux familles de victimes.

* **Favorisez le dialogue** pour permettre à la parole de s'épanouir entre les familles de personnes condamnées et les familles de victimes.

(6) COMMENT ORGANISER UNE EXPOSITION ARTISTIQUE (VIRTUELLE) ?

* **Trouvez un lieu** pour l'exposition : une galerie d'art, un musée, un jardin, une place connue, un lieu de passage public, une université, une bibliothèque, une station de métro, une vitrine de grand magasin... À noter que ce type de lieu est rarement gratuit et qu'il est préférable de se renseigner avant d'aller trop loin dans les préparatifs. **Vérifiez auprès des autorités locales si l'organisation d'un festival du film n'est pas contraire aux politiques de santé publique. Si l'option n'est pas possible, envisagez d'organiser une galerie d'art virtuelle ! Vous trouverez ci-dessous (entre parenthèses) des suggestions pour adapter l'exposition d'art à une galerie virtuelle.**

* Il faut souvent plus de **6 mois pour réserver des endroits prestigieux** comme les expositions temporaires des musées, **mais 2 ou 3 mois suffisent pour un lieu public.** Les **endroits insolites** sont souvent très intéressants, mais la procédure peut être plus compliquée. **(Pour une exposition virtuelle, réfléchissez d'abord à la plateforme sur laquelle vous souhaitez présenter l'art. Les médias sociaux sont très efficaces à cet égard, avec des options comme la création d'un groupe Facebook ou la publication d'œuvres d'art sur Instagram)**

* Pour garantir vos chances de succès, **organisez-vous à l'avance** et **associez-vous aux responsables** du lieu d'exposition en leur proposant de parrainer votre projet.

* **Contactez les artistes** pour avoir les affiches en format électronique. (S'il s'agit d'une exposition virtuelle, veillez à avoir tous les identifiants des artistes sur les différents médias sociaux afin de les créditer et respecter le droit d'auteur.)

* **Imprimez les affiches en fonction du lieu** où elles seront exposées (si c'est à l'extérieur, faites-les plastifier ; si c'est dans un musée, pensez à l'accrochage...). **(Pour l'exposition virtuelle, vous devez obtenir les versions numériques des œuvres d'art que vous êtes prêt à représenter. Notez que la définition de la version numérique doit être aussi haute que possible étant donné qu'elle sera affichée sur un écran).**

* **Préparez le vernissage de l'exposition**, si possible avec l'artiste ou un-e intervenant-e important-e qui pourra parler de la peine de mort (contactez la Coalition mondiale si besoin). **(Cela peut se faire en envoyant les informations par courrier électronique, par le biais de comptes de médias sociaux, de messages sur WhatsApp ou d'autres applications de messagerie textuelle).**

* **Invitez les médias**, vos réseaux d'activistes, des artistes engagé-e-s, des universitaires et étudiant-e-s...

* Montez l'exposition et prévoyez un **cocktail** ou un **buffet si votre budget permet**.

* Si vous avez prévenu la presse, prévoyez un **dossier de presse** avec des informations sur cette exposition, sur l'artiste et sur la Journée mondiale contre la peine de mort.

Les expositions sont un moyen hors du commun de créer un débat public à propos de la peine de mort, ce qui explique leur efficacité !

Vous pouvez consulter la section « Outils » sur le site Internet de la Coalition mondiale <http://www.worldcoalition.org/fr/tools.html>, dans la sous-section « Travailler avec des artistes » afin d'avoir une meilleure idée de la manière dont la peine de mort est illustrée dans l'art.

Pour choisir l'exposition qui vous parle le plus, vous pouvez vous interroger sur les questions suivantes :

- Qu'est-ce que cette œuvre me fait ressentir ?
- Comment cette œuvre dépeint-elle la peine de mort ? De quelle manière cela cadre-t-il le débat sur la peine de mort ?
- Quel aspect humain cette œuvre révèle-t-elle en relation avec la peine de mort ?
- Ce travail change-t-il ma perception de la peine de mort ? Pourquoi ?



Notre horrible monde, Arthur Angel

(7) COMMENT FAIRE CAMPAGNE SUR LES RÉSEAUX SOCIAUX ?

* À partir du 1^{er} octobre, **postez des centaines de messages** !

Utilisez **Facebook** comme un moyen de diffuser l'information auprès de vos amis et de vous renseigner sur les événements autour de vous. Voici quelques exemples de messages qui peuvent être diffusés pour promouvoir la campagne :

- « Qu'est-ce que la peine de mort signifie pour vous ? Pour en savoir plus avec une nouvelle perspective et partager votre histoire : www.facebook.com/worldcoalition »
- « Envie d'en savoir plus sur la Journée mondiale contre la peine de mort ? Téléchargez les affiches et les outils, partagez l'info avec vos amis, et laissez vos commentaires ! www.worldcoalition.org/fr/worldday »

- « Non à la peine de mort ! Et vous, que faites-vous pour lutter contre ce traitement inhumain ? Participez à la discussion et rejoignez l'événement Facebook »
- * et utilisez **Twitter** comme un forum avec notre hashtag **#nodeathpenalty**. Voici quelques exemples de tweets qui peuvent être utilisés pour promouvoir la campagne :
- « Faites passer l'info ! Journée mondiale contre la peine de mort le 10/10/2019 ! www.worldcoalition.org/fr/worldday #nodeathpenalty »
 - « Non à la #peinedemort ! Consultez www.worldcoalition.org/fr/worldday pour participer à la Journée mondiale #nodeathpenalty »
 - « Qu'est-ce que la #peinedemort signifie pour vous ? Pour en savoir plus et partager votre expérience : www.worldcoalition.org/fr/worldday #nodeathpenalty »
- * Publiez des **images** sur Facebook, Twitter et Instagram, en réalisant des photos ou des vidéos !
- Ajoutez une **petite description** : un court texte, une citation, un chiffre.
 - Accompagnez vos photos ou vos vidéos du **hashtag #nodeathpenalty**.
 - Faites attention à la **qualité** de la photo et la **durée** de vos vidéos. Une vidéo courte de 2 minutes est préférable pour être regardée et partagée en intégralité.
 - Veillez toujours à respecter le **droit à l'image** relatif à la législation du pays où vous avez pris la photo ou tourné la vidéo.
- * Envie d'en savoir plus sur la Journée mondiale #nodeathpenalty ? Téléchargez, partagez et participez sur www.worldcoalition.org/fr/worldday
- * Vous utilisez Facebook et Twitter dans d'autres langues ou d'autres réseaux sociaux ? Postez des messages dans votre propre langue sur tous les réseaux sociaux !
- * Interpellez les responsables politiques en les mentionnant avec le @ vers leur compte officiel. Veillez toujours à faire preuve de respect dans vos messages, sans insulte ni violence.

(8) COMMENT ÉCRIRE UN COMMUNIQUÉ DE PRESSE ?

- * Utilisez un **papier à en-tête** si vous en avez et précisez le **nom de votre organisation**.
- * Indiquez la **date** et le lieu de publication ainsi que la mention « **Communiqué de presse** ».
- * Commencez par un **titre court** mais explicite.
- * Le 1^{er} paragraphe est l'introduction : c'est le plus important de tous, la plupart des journalistes s'arrêteront ici. Il répond aux questions de base : « **Quoi ?** », « **Qui ?** », « **Où ?** », et « **Quand ?** ». Il doit susciter l'**intérêt des journalistes**.
- * Les 2^{ème} et 3^{ème} paragraphes sont une explication du 1^{er} paragraphe et répondent aux deux questions « **Pourquoi ?** » et « **Comment ?** » en donnant le contexte et l'historique. Ou nécessaire propose des **citations**, des **faits** et des **chiffres**. Il est important de donner de la « matière » aux journalistes. Elle/ils auront besoin d'une citation pour leur article, et leur en donner une vous permettra d'avoir plus de chance d'être cité. En leur donnant des chiffres précis et des sources fiables, vous leur facilitez le travail et augmentez les chances de voir votre communiqué repris.
- * Mettez vos **contacts** à la fin du communiqué en indiquant votre **prénom, nom, fonction, courriel** et **numéro de téléphone**.
- * Ajoutez un lien dans le communiqué de presse pour parler de votre organisation.

* Le communiqué ne doit pas dépasser **une page**. Un communiqué trop long risque de décourager les journalistes et de ne pas être lu du tout.

* Pour plus de renseignements, consultez le guide suivant : <https://fr.wikihow.com/r%C3%A9diger-un-article-de-presse>

(9) COMMENT GARANTIR UNE BONNE COUVERTURE MÉDIATIQUE DE VOS ÉVÉNEMENTS ?

* **Construisez des liens avec les journalistes locaux** intéressés par le sujet : tout au long de l'année, **suivez la couverture médiatique locale** et **repérez les médias** qui évoquent souvent la thématique de la peine de mort. Repérez aussi comment elles ou ils l'évoquent : dans quelle rubrique ? sous quel angle ?

* **Contactez-les pendant l'été ou en septembre** pour les informer de l'existence de la Journée mondiale contre la peine de mort (pour qu'elles ou ils le marquent dans leur agenda médiatique) et prévenez-les pour votre événement, cela vous permettra aussi de vous faire connaître.

* Essayez de devenir la référence sur le sujet, **en répondant toujours rapidement aux journalistes** et en fournissant des informations fiables, notamment grâce aux informations fournies par la Coalition mondiale.

* Pour maximiser vos chances, **organisez un événement avec un ou deux témoignages**. Les journalistes s'appuient souvent sur des témoignages personnels et si vous leur en donnez l'occasion, elles ou ils parleront de votre action.

* **Envoyez un communiqué de presse une semaine avant votre événement** avec le lieu, la date et l'heure exacte, le titre de l'événement, les noms des intervenants, une brève description de vos actions et un paragraphe sur la Journée mondiale.

* **Envoyez-le de nouveau la veille de l'événement** si vous n'avez pas eu de confirmation des journalistes qui pourraient être intéressés.

* Précisez que les intervenant-e-s seront disponibles pour des **interviews** après l'événement.

* Ne faites une conférence de presse que si vous avez quelque chose à annoncer (prise de position à la suite d'une exécution dans votre pays, abolition de la peine de mort pour certains crimes...).

(10) COMMENT MENER UNE CAMPAGNE DE SENSIBILISATION VIA UNE ÉMISSION TV/RADIOPHONIQUE ?

* **Prenez contact avec des émissions de télévision ou radiophoniques** afin de faire connaître votre organisation en leur proposant une intervention dans le cadre de la Journée mondiale contre la peine de mort. Vous pouvez les appeler pour le premier contact mais il est conseillé d'envoyer également un courriel contenant des informations sur la thématique de la Journée mondiale, sur votre organisation, sur l'objectif d'une telle émission et sur votre intervention. Les radios locales (diocésaines, etc.) sont à cet égard particulièrement conseillées. **Prévoyez ceci au moins 2 semaines à l'avance**.

* Préparez votre intervention en lien l'abolition de la peine de mort. **Celle-ci peut être adaptée à votre contexte national pour gagner en pertinence**. Plus votre intervention sera vulgarisée, plus elle permettra de sensibiliser le plus grand nombre.

* Participez à l'émission de télévision ou de radio et demandez aux organisateurs·trices de vous remettre le fichier de l'émission. **Partagez sur vos réseaux sociaux l'émission en question.**

* Mettez sur des clefs USB le fichier de l'émission (audio ou vidéo), accompagné de la documentation de la Journée mondiale fournie par la Coalition mondiale ainsi que tout autre document pertinent sur l'abolition de la peine de mort dans votre pays. Les fichiers vidéo représentent l'opportunité de sensibiliser davantage de personnes

* **Distribuez les clefs USB auprès de publics cibles (comme les universités).** Si vous choisissez de distribuer les clefs USB en présentiel, veillez à bien respecter les gestes barrières et le cas échéant les réglementations nationales en lien avec la pandémie du Covid-19. Vous pouvez envoyer par voie postale les clefs USB à des maisons communautaires ou foyers pour jeunes, des écoles, etc. Cette option permet d'éviter les rassemblements publics, tout en augmentant la portée géographique de votre campagne de sensibilisation.

10 astuces pour une action réussie !

1. Cette année, plus que jamais, nous vous encourageons à examiner vos meilleures options pour planifier un événement. La situation liée au Covid-19 peut changer très rapidement, et des événements dans le monde entier ont été annulés pour éviter toute nouvelle transmission du virus. Il est possible d'organiser une action de sensibilisation pendant cette Journée mondiale, mais uniquement si les précautions adéquates sont prises. Quelle que soit votre décision, donnez-vous suffisamment de temps pour examiner vos options ainsi que pour planifier une participation maximale – au moins 1 mois à l'avance, voire plus si vous devez louer une salle, inviter des conférenciers ou des conférencières, ou nous contacter pour une exposition d'art.

2. Essayez d'associer plusieurs ONG locales ou des personnes connues pour en faire un événement plus important, sans coûts et efforts supplémentaires.

* Pour savoir ce qui est organisé près de chez vous : www.worldcoalition.org/fr/worldday

* Pour contacter les membres de la Coalition mondiale près de chez vous : www.worldcoalition.org/fr/Member-organizations

3. Contactez les médias locaux une semaine à l'avance et de nouveau deux jours avant l'événement. Voir la Fiche pratique n°9.

4. Utilisez Internet et les outils de réseaux sociaux pour faire passer le message.

5. Contactez-nous pour en faire la promotion sur notre site Internet et sur Facebook.

6. Quelques jours avant, en faire la publicité dans les rues (affiches, dépliants avec le titre, l'heure et le lieu de votre événement).

7. Dites-le à tout le monde, à vos amis, famille, collègues, commerçant·e·s...

8. Soyez prêt à contrer les arguments pro peine de mort (utilisez les « 10 raisons pour mettre fin à la peine de mort » en première partie de ce kit).

9. Soyez polis, surtout avec celles ou ceux qui sont en désaccord avec vous.

10. Prenez des photos et faites un bilan de votre action (et envoyez-les-nous !)



Cette année, les événements de la Journée mondiale peuvent se dérouler de manière virtuelle. Nous vous encourageons à faire preuve de prudence lorsque vous invitez des personnes à participer à un événement, en particulier si des informations sensibles ou stratégiques seront évoquées lors de cet événement. Dans un espace virtuel en ligne, il est beaucoup plus difficile d'évaluer qui participe. **Restez vigilants !** Pour plus d'informations sur comment travailler en toute sécurité pendant la pandémie Covid-19, vous pouvez consulter le document intitulé *Protection physique, émotionnelle et numérique pour travailler à domicile en période de Covid-19* rédigé par Front Line Defenders.

[4] LES OUTILS À VOTRE DISPOSITION

À l'occasion de la Journée mondiale, des outils sont mis à votre disposition, téléchargeables sur le site de la Coalition mondiale www.worldcoalition.org/fr/worldday

L'affiche de la Journée mondiale

Organisateur·trice·s d'initiatives, commandez gratuitement l'affiche de la Journée mondiale auprès du Secrétariat de la Coalition mondiale : contact@worldcoalition.org

Brochure d'information

Le dépliant sur la Journée mondiale 2020 fournit des informations sur les conséquences néfastes que peut avoir l'absence de représentation juridique dans le cadre de la peine capitale. Elle offre aussi un argumentaire contre la peine de mort et des témoignages. Commandez gratuitement des brochures auprès du Secrétariat de la Coalition mondiale : contact@worldcoalition.org

Faits et chiffres sur la peine de mort

Document d'information sur l'application de la peine de mort dans le monde pour 2019 et début 2020.

Fiche détaillée sur le droit à une représentation légale

Cette fiche offre un aperçu précis des droits des personnes accusées à une représentation légale effective et de l'impact de celle-ci sur la décision de condamner quelqu'un à mort. La fiche détaillée fournit des définitions essentielles, des arguments et une synthèse des normes de droit international et régional des droits humains.

Des outils de ressources individualisés pour les professionnel·le·s (avocat·e·s, juges, médias, etc.) et autres sont également disponibles en ligne sur la page de la Journée mondiale la Coalition mondiale.

[5] RESSOURCES ET OUTILS COMPLÉMENTAIRES

Sites généraux d'information sur la peine de mort

- * Site de la Coalition mondiale contre la peine de mort www.worldcoalition.org
- * Base de données sur la peine de mort dans le monde www.deathpenaltyworldwide.org
- * Site d'Amnesty international, espace peine de mort <http://www.amnesty.org/fr/death-penalty>
- * Site de la Fédération internationale des droits de l'Homme, espace peine de mort : <http://www.fidh.org/spip.php?rubrique535>
- * Site d'information sur la peine de mort de Hands Off Cain : <http://www.handsoffcain.info>

Plus généralement, nous vous invitons à consulter les sites Internet des différents membres de la Coalition et à les joindre grâce aux contacts qui figurent sur notre site Internet : www.worldcoalition.org/fr/Member-organizations

Filmographie

Consultez les films disponibles sur site Internet de la Coalition mondiale contre la peine de mort : <http://bit.ly/world-coalition-library-films>

Documentaires

Trial by fire <https://www.trialbyfirethefilm.com>

Trial by Fire raconte l'histoire du lien improbable entre un condamné à mort du Texas (Jack O'Connell) et une mère de deux enfants de Houston (Laura Dern) qui, bien que confrontée à des difficultés incroyables, se bat avec force pour sa liberté. Cameron Todd Willingham, un fervent amateur de heavy metal, pauvre, sans éducation, au passé violent et dont le casier judiciaire est déjà rempli, est reconnu coupable de triple homicide par incendie criminel en 1992. Au cours de ses 12 années dans le couloir de la mort, Elizabeth Gilbert, une alliée improbable, découvre des méthodes douteuses et des conclusions illogiques dans son cas, et se bat contre l'État pour révéler des preuves nouvelles qui pourraient le sauver.

Free Men <http://freemen.ch>

Film suisse d'Anne-Frédérique Widmann (2018). Sélection officielle du Festival du film et forum international sur les droits de l'homme (FIFDH)

Comment un être humain peut-il rester debout, même emprisonné injustement dans un couloir de la mort, seul et sans espoir de sortie ? Dans ce documentaire, Anne-Frédérique Widmann brosse le portrait de Kenneth Reams, qui se réveille chaque jour avec une folle envie de vivre, et réussit à écrire, à témoigner, à peindre et à aimer une femme. Raconté par la voix charismatique de Kenneth Reams, c'est un film sur la résilience. Dans le couloir de la mort depuis 25 ans, Kenneth a repoussé les murs de sa cellule pour devenir peintre, poète, fondateur d'un organisme à but non lucratif et organisateur d'événements artistiques - tout en luttant pour la justice. À 18 ans, Kenneth a été condamné pour meurtre sans avoir tiré une seule balle, devenant ainsi le plus jeune détenu d'Arkansas

The Resurrection Club <https://vimeo.com/184333305>

Film espagnol de Guillermo Abril et Alvaro Coruera (2016)

Le film suit quatre innocentés dans leurs efforts pour continuer à vivre leur vie. Ils s'appellent The Resurrection Club. Le film les suit avec leurs familles où ils essaient de se remettre du traumatisme et de l'exécution. Il les suit dans leur lutte pour trouver d'autres innocentés pour rejoindre le Club et sur leur tournée pour s'exprimer contre la peine de mort. Une histoire extraordinaire sur le traumatisme et la résurrection. Un film épique avec des personnages extraordinaires. Une histoire de résilience. Une célébration de la vie.

The Penalty <http://www.thepenaltyfilm.com>

Film anglais de Will Francome et Mark Pizzey (2016)

L'histoire suit la vie de trois personnes prises dans la ligne de mire de la peine capitale et le paysage politique qui pourrait décider de leur sort. En visitant les coulisses d'une des plus grosses affaires de peine de mort aux Etats-Unis, le film se penche sur le protocole d'injection létale qui a suivi une exécution ratée. Il suit également la réhabilitation d'un Homme qui a passé 15 ans dans les couloirs de la mort pour un crime qu'il n'a pas commis et, et le parcours de la famille d'une jeune femme – sauvagement assassinée –, divisée par la position de l'Etat concernant la peine capitale.

Last Day of Freedom http://www.lastdayoffreedom.net/?page_id=659

Film anglais de Dee Hibbert-Jones et Nomi Talisman (2016)

Lorsque Bill Babbitt réalise que son frère Manny a commis un meurtre, il ne sait comment réagir : doit-il appeler la police ? *Last Day of Freedom* est un récit personnel richement animé, raconte l'histoire d'une telle décision. Celle de Bill, qui décide de soutenir son frère et de prendre position contre la guerre, le crime, la peine capitale. Le film est le portrait d'un homme en prise avec les problématiques sociales les plus difficiles du moment – l'aide aux vétérans, l'accès aux soins psychiatriques et la justice pénale.

Lindy Lou, juror number 2 <http://widehouse.org/film/lindy-lou-juror-number-2>

Film français de Florent Vassaux (2016)

Lindy, ancienne membre d'un jury, commence un voyage dans le Mississippi à la recherche des 11 membres du jury avec qui elle a condamné un homme à mort, 20 ans auparavant. Pendant 20 ans, elle a vécu avec un sentiment de culpabilité insupportable et personne, dans cette communauté républicaine et protestante, n'a compris sa détresse. En 2006, Lindy a rencontré l'homme, Bobby Wilcher, qui n'avait pas un seul visiteur dans le couloir de la mort de Parchman. Elle a cherché son pardon et est devenue son amie. Cette amitié a choqué et elle a perdu de chers amis en cours de route. Lindy était la seule personne qui avait rendu visite à Bobby Wilcher avait le jour de son exécution et elle se souvient de le voir menotté au milieu de la pièce, regardant une dernière fois dans sa direction avant de mourir. Traumatisée, c'est ainsi que Lindy commence son voyage et trouve les 11 juré-e-s qui ont condamné cet homme à mort et interroge l'impact de cette expérience sur leur vie.

Yémen : les enfants dans le couloir de la mort <https://info.arte.tv/fr/yemen-les-enfants-dans-le-couloir-de-la-mort>

Film français de Thomas Dandois, François-Xavier Tregnan et Alexandra Kogan (2014)

Le Yémen est un pays qui fait peur. L'ombre d'Al Qaeda plane sur les villes et les campagnes : les attentats, les kidnappings et les assassinats se multiplient. Dans les prisons d'Etat, des dizaines d'adolescent-e-s sont condamné-e-s à mort. Des pratiques contraires au droit international.

Clean up <http://www.sebastianmez.com/cleanup.html>

Film étatsunien de Sebastian Mez (2008)

C'est son travail de nettoyer cette salle spéciale, une chambre d'exécution à la prison d'État aux États Unis. Dès qu'il y a une exécution, remettre la pièce dans l'état dans lequel elle était avant. Ce court métrage expérimental offre une vision inhabituelle sur la peine de mort.

Into the Abyss <https://www.wernerherzog.com/films-by.html>

Film autrichien de Werner Herzog (2011)

Nous ne savons pas quand et comment nous allons mourir. Les condamnés à mort, eux, le savent. Werner Herzog entreprend un dialogue avec les détenus condamnés à mort, leur pose des questions sur la vie et la mort et regarde profondément dans ces individus, leur histoire et leur crime.

Honk! ... to stop executions

Film français de Florent Vassaux et Arnaud Gaillard (2011)

Au cœur des États-Unis, Curtis, Golda et Veldean se trouvent confrontés à l'absurdité et à la violence de la peine de mort. Pendant ce temps à Huntsville, petite ville du Texas, les exécutions rythment le quotidien.

Incendiary: the Willingham case

<http://www.incendiarymovie.com/INCENDIARY/INCENDIARY.html>

Film étatsunien de Steve Mims et Joe Bailey Jr. (2010)

En 1991, les trois filles de Cameron Todd Willingham ont péri dans l'incendie de leur maison au Texas. Jugé et condamnés pour incendie criminel, Willingham a été exécuté en février 2004, malgré les critiques d'expert-e-s remettant en cause les preuves de l'accusation concernant l'origine criminelle de l'incendie. Aujourd'hui, le nom de Willingham est devenu un cri de ralliement pour le mouvement contre la peine de mort.

Toute ma vie en prison (In Prison My Whole Life)

Documentaire britannique de Marc Evans (2007) VO anglaise avec sous titres français

Ce film documentaire nous plonge au cœur du système carcéral étatsunien en s'intéressant à l'affaire Mumia Abu-Jamal, journaliste noir condamné pour l'homicide d'un officier de police, toujours détenu dans les couloirs de la mort. L'histoire nous est contée par un jeune britannique (William Francome) né le jour de l'arrestation de Mumia.

Fictions

Train de nuit <http://www.worldcoalition.org/fr/Filming-in-the-darkness-of-Chinas-death-row.html>

Film chinois de Diao Yi Nan (2007)

Train de nuit raconte l'histoire de Wu Hongyan, une femme chargée de surveiller et d'exécuter les condamnées à mort dans l'ouest de la Chine.

Rédemption

Film étatsunien de Jamie Foxx (2004)

Pendant qu'il attend dans le couloir de la mort, Stan Williams dit « Tookie », chef d'un célèbre gang de Los Angeles, devient un fervent militant pour la paix et la non-violence, allant jusqu'à obtenir plusieurs nominations au Prix Nobel de la Paix.

La vie de David Gale

Film étatsunien d'Alan Parker (2003)

David Gale, un ancien professeur dans une université du Texas est condamné à mort pour avoir violé et tué une collègue de travail. Après son exécution, l'on découvrira qu'il était innocent.

La ligne verte

Film étatsunien de Frank Darabont (2000)

Un ancien gardien-chef du pénitencier de Cold Mountain se souvient de l'époque à laquelle il avait fait la connaissance de John Coffey, accusé du viol et du meurtre de deux fillettes et condamné à mort.

La dernière marche

Film étatsunien de Tim Robbins (1995)

Un condamné à mort pour l'assassinat de deux adolescents, se fera accompagner par une sœur catholique, Helen Prejean, qui l'aidera, tout au long de son attente dans le couloir de la mort, à se préparer à une mort digne et repentie.

Vidéos

The death penalty ... is a murder in the name of justice
<https://www.youtube.com/watch?v=kdulzOXNWBU>

Réalisé par The Human Rights and Democracy Media Center (SHAMS), la vidéo donne la parole à plusieurs expert·e-s, militant·e-s, responsables religieux ou condamné·e-s à mort sur la situation de la peine de mort en Palestine.

“I will never forget the sound of a body being dropped into the pit when a man was hanged”
<https://www.dawn.com/news/1362725/i-will-never-forget-the-sound-of-a-body-being-dropped-into-the-pit-when-a-man-was-hanged>

Cette vidéo réalisée par Maaz Maudood (2018) en partenariat avec Justice Project Pakistan se déroule au Pakistan durant les dernières heures d'un condamné à mort, depuis sa dernière visite avec sa famille jusqu'à son exécution. Cette vidéo met en lumière les différentes phases par lesquelles les personnes condamnées à mort sont soumises avant leur exécution.

Comprendre la peine de mort avec Nota Bene <https://www.youtube.com/watch?v=Ze9DfxJ6-4A>

Par Amnesty International France, issue d'une série de vidéo « Voir pour comprendre ». La vidéo reprend les principaux arguments en faveur de l'abolition de la peine de mort avec le souci de les rendre accessibles au plus grand nombre, ainsi que des données sur quelques pays rétentionnistes (Chine, Etats-Unis, Iran, Japon).

Flight <http://spring96.org/en/news/60563>

Ce film d'animation, créé par les talentueux volontaires de la campagne “Défenseurs des droits de l'Homme contre la peine de mort”, parle de la cruauté et l'inhumanité de la peine de mort en Biélorussie.

La peine de mort, des origines à l'abolition <https://www.youtube.com/watch?v=fKofwrWfc2k>

Par l'Institut national de l'audiovisuel (INA). Rétrospective consacrée à la peine de mort depuis son origine jusqu'à son abolition en France mais également dans le monde. Des images d'archives, notamment des tableaux, gravures et photos, ponctuent le reportage.

La peine de mort en trois minutes <https://www.youtube.com/watch?v=TbX-oNs67D0>

En 2014, un nombre inquiétant de pays a recouru à la peine de mort pour répondre aux menaces réelles ou présumées contre la sûreté de l'État que représentent le terrorisme, la criminalité et l'instabilité interne.

Expositions & Œuvres d'art

Dessins et expositions d'Arthur J. Angel <https://arthurangel.jimdo.com/arts-exhibitions>

Depuis sa libération, les dessins d'Arthur Angels ont été exposés dans différents États en Afrique ainsi qu'aux Pays-Bas et utilisés pour différentes campagnes en faveur des droits de l'homme.

Windows on death row <http://www.windowsondeathrow.com>

Œuvres d'art de l'intérieure et de l'extérieure de la prison ; une collaboration entre des dessinateurs engagés et des personnes détenues dans les couloirs de la mort.

Parting Words <http://www.amyelkins.com/parting-words>

Amy Elkins a regroupé plus de 500 photographies archives de prisonniers exécutés au Texas.

Myuran Sukumaran: Another Day in Paradise <https://www.bendigotourism.com/whats-on/whats-on-this-month/event/8789-myuran-sukumaran-another-day-in-paradise>

Ces œuvres d'art explorent la vie et la pratique de Myuran, de la nature de l'incarcération et de la peine de mort.

The Last Defense <https://deathpenaltyinfo.org/news/powerful-new-documentaries-explore-death-penalty-issues>

Viola Davis, actrice lauréate d'un Oscar, et Julius Tennon sont les producteurs exécutifs de *The Last Defense*, une nouvelle série documentaire qui a été présentée pour la première fois au Tribeca Film Festival le 27 avril 2018. Cette série documentaire de sept épisodes met en lumière les failles du système judiciaire étatsunien à travers les récits personnels des condamnés à mort. **Who Lives, Who**

Dies, Who Decides http://www.whodecidesinc.org/?page_id=672

L'objectif de cette initiative était d'utiliser l'art en tant que produit pour permettre de communiquer et d'éduquer les individus à propos de l'histoire et de la pratique de la peine de mort en Amérique et de faire prendre conscience à la société du besoin d'édifier un Musée national de la peine de mort.

The innocents <http://lemagazine.jeudepaume.org/2015/03/taryn-simon-2>

"The Innocents" raconte l'histoire d'individus qui ont passé du temps en prison pour un crime violent qu'ils n'avaient pas commis. En outre est soulevée, par ces photographies, la question des témoins oculaires et de la justice arbitraire par Taryn Simon.

[6] REJOIGNEZ-NOUS !

La Coalition mondiale contre la peine de mort

Composée de plus de 150 ONG, barreaux d'avocat-e-s, collectivités locales et syndicats, la Coalition mondiale a été créée à Rome le 13 mai 2002, à la suite de l'engagement pris par les signataires de la Déclaration finale du 1^{er} Congrès mondial contre la peine de mort, organisé par l'association Ensemble contre la peine de mort (ECPM) en juin 2001 à Strasbourg. La Coalition vise à renforcer la dimension internationale du combat contre la peine de mort, le but étant de contribuer à la réduction et, *in fine*, à la suppression définitive des condamnations à mort et des exécutions.



Pour ce faire, la Coalition facilite la constitution et le développement de coalitions nationales et régionales contre la peine de mort et mène des actions de lobbying auprès des organisations internationales ainsi que des États au travers d'événements de portée internationale. Depuis 2003, la Coalition a ainsi instauré le 10 octobre comme Journée mondiale contre la peine de mort.

Vous aussi, rejoignez le mouvement pour l'abolition universelle de la peine de mort !

Conformément à l'article 5 de ses Statuts, la Coalition est ouverte aux organisations ou personnes morales engagées contre la peine de mort.

Pour adhérer, vous devez remplir le formulaire de demande d'adhésion et le transmettre au Secrétariat de la Coalition : www.worldcoalition.org/fr/become-a-member. Chaque membre de la Coalition est tenu à une cotisation annuelle de 50 à 150 euros, selon la taille de l'organisation.

[7] CONTACTEZ-NOUS !

Secrétariat de la Coalition mondiale

Coalition mondiale contre la peine de mort
Mundo M – 47, avenue Pasteur
93100 Montreuil, France
+33
contact@worldcoalition.org

Liste des membres de la Coalition mondiale

www.worldcoalition.org/fr/Member-organizations

Pour plus de renseignements

www.worldcoalition.org